

Rapport de mission 2026



EOLISE

Sommaire

3 Edito

4 Eolise, porteur de projets renouvelables depuis 10 ans

7 Une équipe locale et engagée

8 Notre raison d'être et nos engagements

10 Notre feuille de route

11 Objectif 1 : Développer des projets de production d'électricité renouvelable, locaux et compétitifs

13 Objectif 2 : Concevoir des projets de moindre impact qui tiennent compte des enjeux locaux, dont la biodiversité, avec des mesures d'accompagnement adaptées et pérennes

15 Objectif 3 : Sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique, en prônant la sobriété et en proposant des circuits-courts énergétiques

18 Objectif 4 : Privilégier les partenariats, pour assurer une connaissance fine des enjeux et des retombées économiques sur le territoire

20 Objectif 5 : Favoriser un cadre de travail épanouissant, en responsabilisant les salariés et en tenant compte de leurs valeurs et de leurs attentes



Edito

L'équipe d'Eolise développe depuis 10 ans des projets éoliens terrestres et solaires, dans le Grand Ouest français. Avec implication, conviction, passion et intégrité. En soi, Eolise pourrait se vanter d'être d'office une entreprise vertueuse, puisqu'agissant pour un futur décarboné, une énergie inépuisable, une souveraineté énergétique nationale... Pour autant, cela suffit-il ? Peut-on aller plus loin ? Peut-on s'engager plus ? Peut-on faire mieux ?

Après une fresque du climat, un atelier 2 tonnes, une fresque des étapes humaines du changement et des discussions en interne, l'équipe a décidé de définir une raison d'être et de devenir une Société à Mission.

Plusieurs motivations à ce choix :

- Graver dans le marbre des convictions profondes de la société, voire des membres de l'équipe ;
- Prendre des engagements fermes, chiffrables, mesurables, à long terme ;
- Aller plus loin dans la qualité de nos projets et au-delà des obligations réglementaires pourtant déjà très nombreuses et contraignantes (sans toutefois être pertinentes !) ;
- S'imposer un devoir d'exemplarité en tant qu'acteur engagé sur le territoire et dans la filière ;
- Militer en faveur des énergies renouvelables, dans un contexte difficile où le bon sens et l'information juste font de plus en plus défaut.

C'est avec une grande fierté qu'en tant qu'associé fondateur, Président d'Eolise et initiateur de cette démarche RSE, j'ai pu constater l'enthousiasme, les valeurs solides et la volonté de chacun des membres de l'équipe lors de l'élaboration de notre raison d'être et la définition de nos objectifs concrets, qui se veulent réalistes et ambitieux.

Ce premier rapport de mission est un excellent exercice pour faire le point sur nos avancées, ajuster éventuellement nos objectifs, communiquer auprès de nos parties prenantes (voire les inspirer), faire prendre conscience à l'équipe ce qu'elle accomplit au quotidien...

Bonne lecture

Julien PEZZETTA
Président d'Eolise



Eolise, porteur de projets renouvelables depuis 10 ans

Fondée en 2016, Eolise est une société française et indépendante, spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques dans l'ouest de la France. Les bureaux d'Eolise sont situés à Chasseneuil-du-Poitou près de Poitiers, une position centrale pour assurer un lien régulier avec les projets développés, qui sont majoritairement accessibles en moins de deux heures de trajet. En effet, l'expérience des fondateurs d'Eolise souligne l'importance de la proximité territoriale, pour garantir une parfaite connaissance des spécificités des projets et des échanges réguliers. A ce titre, l'équipe de chefs de projet est originaire de la Vienne ou a réalisé ses études en Nouvelle-Aquitaine.

Eolise, une histoire déjà longue

Les fondateurs d'Eolise sont actifs dans l'éolien depuis le début des années 2000. Pionniers dans le secteur, leur activité s'est d'abord concentrée en Hauts-de-France avec 277 éoliennes développées et mises en exploitation. Fort de ces succès, ils ont créé la société Eolise en 2016, qui profite donc d'une solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Après une première année d'activité depuis le Nord de la France, Eolise s'est naturellement installée à Chasseneuil-du-Poitou, près de Poitiers, en 2017, pour être au

plus près de son champ d'action. En effet, les régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire présentent un gisement considérable pour le photovoltaïque et l'éolien. Depuis 10 ans, les activités d'Eolise se sont progressivement élargies : d'abord spécialisée dans l'éolien terrestre, la société a étendu son champ d'action aux projets photovoltaïques au sol, depuis 2019. De même, si l'ancrage dans l'ouest de la France reste primordial, des projets sont développés dans deux autres régions « voisines » (Pays de la Loire et Occitanie).

Des engagements réaffirmés

Eolise est membre de France Renouvelables (anciennement France Energie Eolienne), association représentant la majorité des acteurs de la filière éolienne et solaire française ; elle est aussi adhérente du Syndicat des Energies Renouvelables (SER). L'équipe est active au sein de France Renouvelables, en particulier dans le groupe de travail Sud-Ouest, dont Baptiste

Wambre a été élu Directeur régional adjoint, puis Directeur régional en 2026.

Eolise est lauréate de plusieurs labels et statuts, soulignant des engagements. Elle a notamment reçu le label « Entreprise engagée pour la nature » (programme de l'OFB) en 2026 et elle est membre du programme des « Acteurs engagés de Grand Poitiers » depuis 2023.

Les énergies renouvelables, réponse aux enjeux climatiques, énergétiques et de souveraineté

La crise climatique, documentée depuis les années 1970, est aujourd'hui de plus en plus palpable, comme en atteste la succession de canicules et d'incendies en France ces dernières années. Face à cette urgence, les rapports du GIEC se multiplient mais l'action politique n'est malheureusement pas à la hauteur. Le GIEC indique pourtant clairement, dans son sixième rapport (2023) que le déploiement des énergies éolienne et solaire est indispensable pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Mieux, ce sont les deux technologies les plus rapides, efficaces et peu coûteuses pour y parvenir.

Au-delà des enjeux climatiques (qui devraient être suffisants pour justifier une action forte), les récentes crises énergétiques ont mis en lumière

le caractère incontournable des énergies renouvelables. En 2022, les envolées du prix du pétrole et du gaz induites par l'invasion de l'Ukraine, couplées à la maintenance d'une large partie du parc nucléaire français, ont mis sous tension le réseau électrique, au point de faire craindre des coupures de courant en plein hiver. En réaction, les prix de l'électricité ont explosé en Europe, soulignant la fragilité de notre modèle énergétique. De même, les blocages autour du détroit d'Ormuz depuis 2025 mettent sous tension l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz, et soulignent l'importance de nos dépendances aux énergies fossiles. Mettre fin à cette dépendance, en développant des moyens de productions locaux et bons pour le climat, devrait alors couler de source.

Malgré les évidences, un contexte difficile

Malheureusement le cadre de développement des énergies renouvelables en France reste très précaire. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PP3), censée fixer les objectifs et le cap énergétique du pays a été annoncée avec deux ans de retard ; pire, cette dernière, finalement publiée en 2026, a revu à la baisse les objectifs de développement de l'éolien terrestre et du solaire. Le développement de projets d'énergies renouvelables étant très réglementé (et donc très long – il faut plus de 10 ans en moyenne pour faire sortir un projet éolien de terre), il est devenu très risqué et incertain, à tel point qu'une partie des entreprises du secteur délaisse cette énergie, pourtant indispensable.

Eolise poursuit néanmoins ce travail, malgré un contexte local et réglementaire lui aussi très complexe. En effet, le cadre réglementaire qui s'applique à l'implantation de parcs éoliens et solaires évolue sans cesse, poussant

l'administration à rejeter des projets qui étaient pourtant conformes lorsqu'ils ont été initiés.

Enfin, on constate que l'instrumentalisation politique des énergies renouvelables, dans un débat national aujourd'hui très polarisé, bloque le dialogue avec de nombreux élus, au point où ces derniers adoptent des positions de principe contre les énergies renouvelables. Résultat : alors qu'en 2018, 85% des projets éoliens terrestres étaient autorisés en Nouvelle Aquitaine, la tendance s'est dramatiquement inversée. Entre 2022 et mi-2026, on constate que moins d'un quart des projets éoliens sont autorisés en Nouvelle-Aquitaine. Plus de 75% sont donc refusés ou rejetés, sans compter ceux qui ont été abandonnés. Eolise rencontre des taux d'autorisation de ses projets éoliens conformes à ceux constatés au niveau régional, ce qui rend sa tâche difficile.

Les étapes du développement des projets

Le développement des projets, évoqué ci-dessus, est particulièrement long en raison des multiples étapes qu'il implique. Ce travail exige notamment de prendre contact avec les propriétaires fonciers, puis d'informer les élus locaux et les riverains, de mener les études de terrain qui peuvent durer plusieurs années, d'évaluer les impacts des projets sur la faune, la flore, le paysage ou le patrimoine... Une fois cette étape réalisée, la rédaction d'un dossier de demande d'autorisation environnementale implique un travail minutieux, avant de

soumettre ce dernier aux services de l'État. C'est alors l'État qui instruit le dossier, organise une enquête publique (ou consultation publique) au cours de laquelle les riverains et élus locaux peuvent se prononcer sur le projet, et finalement prononce l'autorisation ou le refus du projet. Les projets éoliens acceptés ou refusés font très majoritairement l'objet d'un recours devant la justice administrative, qui dure deux à trois ans. Une fois l'instruction terminée, la construction puis l'exploitation d'un parc peut commencer.

Une équipe locale et engagée

Développer des projets éoliens ou solaires implique, pour un bureau d'études comme Eolise, un processus long et complexe, jalonné de plusieurs étapes. Cette activité de développement exige près de 10 ans de travail pour un parc éolien (entre l'identification d'une zone de projet et le début du chantier) et 5 à 7 ans pour un parc photovoltaïque au sol. Pour mener à bien ce travail, l'équipe d'Eolise compte une dizaine de collaborateurs, aux profils variés et complémentaires (chefs de projets éoliens et solaires, chargés d'étude, ingénieurs, responsable juridique, responsable communication, comptabilité, etc.).

L'équipe d'Eolise



Pourquoi devenir une entreprise à mission ?

Au-delà de son activité de porteur de projets, Eolise s'engage depuis sa création dans un cadre plus large que son cœur de métier. Convaincue qu'il faut apporter une réponse locale et concrète face à l'urgence climatique, elle porte des projets d'énergies renouvelables en France, en impliquant des partenaires et prestataires locaux. De même, Eolise est historiquement impliquée dans la défense de la filière des énergies renouvelables, en tant qu'adhérent et relai local du Syndicat des Énergies Renouvelables et de France Renouvelables. Ces engagements, parmi d'autres, ont toujours été portés avec conviction. Les intégrer dans le plan d'action de la société à mission a naturellement permis de les graver dans le marbre, mais aussi de les élargir à d'autres thématiques et d'en assurer un suivi.

Notre raison d'être et nos engagements

La volonté d'Eolise de devenir une entreprise à mission s'est formalisée au printemps 2023, sous l'impulsion de Julien Pezzetta, Président d'Eolise lors d'une réunion du comité de direction. Après avoir constitué un groupe de suivi en interne, Eolise a fait appel à IHWA Conseil, agence de conseil en RSE, qui a accompagné l'équipe à définir le cadre de sa mission, en impliquant l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble de l'équipe salariée d'Eolise, et un atelier d'une journée, en présence d'IHWA Conseil et de l'ensemble des salariés s'est tenu en avril 2023. Ce travail a débouché sur la rédaction d'une raison d'être et la définition de 4 grandes thématiques de travail, qui se sont transformées en 5 objectifs statutaires. Ces derniers ont ensuite été soumis à la lecture de parties prenantes externes (prestataires, élus locaux, fédérations dont Eolise est membre, etc.) afin de confronter leur vision à cette proposition. La synthèse de ces avis a abouti à une version finale, fin 2023. Un temps juridique a décalé la validation des nouveaux statuts, intégrant notre raison d'être et nos objectifs statutaires, à juin 2024.

Notre raison d'être

Pour répondre aux défis énergétique et climatique, l'équipe d'Eolise valorise avec conviction le potentiel éolien et solaire dans l'ouest de la France

Cinq objectifs

Développer des projets de production d'électricité renouvelable, locaux et compétitifs

1

Concevoir des projets de moindre impact qui tiennent compte des enjeux locaux, dont la biodiversité, avec des mesures d'accompagnement adaptées et pérennes

2

Sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique, en prônant la sobriété et en proposant des circuits courts énergétiques

3

Privilégier les partenariats, pour assurer une connaissance fine des enjeux et des retombées économiques sur le territoire

4

Favoriser un cadre de travail épanouissant, en responsabilisant les salariés et en tenant compte de leurs valeurs et de leurs attentes

5

Le pilotage de la mission

La société Eolise comptant moins de 50 salariés, elle peut remplacer le comité de mission par un référent de mission, ce qui a été le cas durant ces deux premières années. La structure actuelle de l'équipe salariée (9 personnes) et les tendances actuelles n'indiquent pas que ce seuil de 50 salariés sera dépassé dans les années à venir; cependant, la mise en place d'un comité de mission et / ou d'un référent de mission externe pourra être abordée dans les années à venir, afin d'améliorer le suivi de l'exécution de la mission, d'apporter un questionnement stratégique et

d'assurer un regard croisé sur l'évolution des missions. La difficulté, pour une société de la taille d'Eolise, étant d'identifier des parties prenantes pertinentes, notamment externes, avec une disponibilité suffisante pour suivre et accompagner ce travail. Au cours de ces deux premières années, le suivi a donc été réalisé par le référent de mission, avec des points d'étapes réguliers avec le comité de direction. Dans les mois à venir, un suivi régulier avec l'équipe sera également mis en place.

L'avis du référent de mission

Depuis 10 ans, Eolise développe des projets dans un environnement souvent contraint et jonché d'obstacles. Cependant, la conviction de l'équipe dirigeante et salariée quant au bienfondé de son travail a créé un environnement interne très positif, stimulant et motivant pour l'équipe. C'est dans ce cadre qu'une réflexion impliquant chacune et chacun a été menée, en juin 2023, pour définir ensemble une raison d'être, puis des objectifs statutaires. Une fois les grandes lignes tracées, l'enjeu fut de réduire des idées trop larges et englobantes, pour rester précis et concret. Cet exercice a permis de fédérer l'équipe et de mettre des mots sur des principes, actions ou mesures qui, pour certaines d'entre elles, existaient déjà. Les écrire, sous la forme d'une raison d'être, a permis à tous d'en prendre conscience. Le groupe de travail restreint, qui arbitrait certains points, a pu y associer de nouveaux engagements et une ambition plus large.

Le plan d'action a alors été conçu, avec l'ambition de poursuivre certaines actions, d'augmenter l'ambition d'autres et d'en développer de nouvelles. La volonté de prolonger et d'améliorer l'existant, tout en proposant des nouveautés, s'est parfaitement intégrée au quotidien de la société, au point que de nombreuses actions ont été menées car elles semblaient pertinentes d'abord, avant de « rentrer dans les cases » d'un tableau de suivi.

L'enjeu de cette première évaluation fut donc de recenser et regrouper certains de ces engagements et actions, de sélectionner les plus pertinents et de les associer aux objectifs statutaires. Ce travail a également permis de créer un cadre de suivi, pour y intégrer les actions menées, et définir un plan et des

objectifs chiffrés et datés, pour chacune d'entre elles. Il sera intéressant de formaliser ce suivi dans les années à venir, à partir de ce cadre nouvellement créé, assurant une continuité dans l'évaluation de ces engagements.

L'analyse approfondie des résultats (sur la période allant de septembre 2024 à décembre 2025) et nos échanges lors de cette évaluation ont montré que les réalisations furent nombreuses (certaines ont d'ailleurs été retirées de l'analyse pour mettre en avant les plus structurantes). Les objectifs ont été atteints et les actions attendues ont été réalisées. Les échanges avec l'équipe, les parties prenantes externes et notre OTI ont mis en avant qu'Eolise peut être considérée comme « mission native », c'est-à-dire que le cœur de son activité contribue à l'atteinte de ses objectifs. On note que de nombreuses actions ont été menées pour aller « au-delà » des exigences liées à notre activité, ce qui est positif.

Il sera désormais nécessaire d'améliorer le suivi des actions, ce qui a été le principal défi lors des deux années écoulées. Pour cela, des moyens supplémentaires pourront être affectés à ce suivi, notamment afin d'intégrer un référent de mission externe, et peut-être de composer un comité de mission.

La volonté de progresser est là. Les objectifs, indicateurs et trajectoires sont définis. Il faudra désormais espérer un cadre politique stable et favorable au développement des énergies renouvelables en France (ce qui pourrait être le principal obstacle à franchir pour notre filière) pour poursuivre cette mission.



Simon Coquillaud est Responsable communication d'Eolise depuis 2021

Il est référent de mission de la société depuis 2024

Notre feuille de route

Cinq objectifs statutaires ont été définis, afin de répondre aux enjeux majeurs liés à l'activité d'Eolise : assurer le développement de projets d'énergies renouvelables locaux, tout en s'assurant de leur compatibilité avec les enjeux de la transition énergétique et de préservation de la biodiversité (objectifs 1, 2 et 3), qu'il convient de défendre et préserver. Cette mission est menée en s'assurant d'apporter des retombées locales pour nos territoires (objectif 4) tout en s'assurant que l'équipe salariée évolue dans un cadre épanouissant et conforme à ses valeurs (objectif 5).



Objectif 1

Développer des projets de production d'électricité renouvelable, locaux et compétitifs

L'ambition d'Eolise, au-delà du cœur de son activité est de poursuivre ce développement, en mettant l'accent sur deux aspects : des projets locaux, situés dans l'ouest de la France ; et des projets compétitifs, auxquels sont appliqués une grille de décision exigeante qui garantit leur robustesse.

1 Poursuivre et amplifier le développement de projets éoliens et solaires dans l'ouest de la France

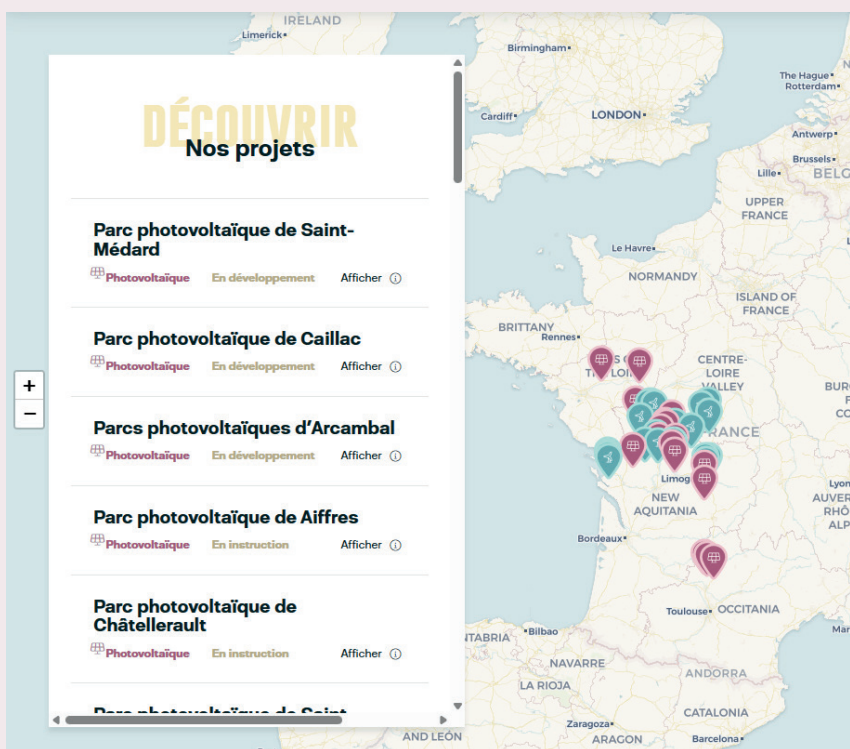
Les premiers projets éoliens développés par Eolise ont été lancés en 2016. Leur développement est malheureusement très long en France, du fait notamment des temps d'instruction puis des recours juridiques. Depuis 2024, le développement des projets « historiques » s'est poursuivi pour Eolise. L'activité autour des projets photovoltaïques a également continué son chemin : ces projets, lancés plus tard (en 2019) se développent plus rapidement (5 années en moyenne), ce qui a permis d'obtenir les autorisations administratives pour deux projets, dont un est en fin de construction près de nos bureaux, à Vouneuil-sous-Biard (86). Il sera mis en service fin 2026. Parallèlement, depuis 2024, Eolise a lancé le développement de nouveaux projets éoliens et solaires dans l'ouest de la France (Lot, Creuse, Corrèze, Charente-Maritime), permettant d'assurer un suivi local et qualitatif.

NOS RÉSULTATS

- Le développement de vingt projets éoliens et de onze projets solaires, qui ont été lancés ces dernières années, s'est poursuivi.
- Le développement de six nouveaux projets photovoltaïques a été lancé depuis septembre 2024.
- Un projet solaire, dont le développement est terminé, est en cours de construction.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Lancer 5 nouveaux projets par an (photovoltaïque ou éolien)



La carte des projets en cours

2 Construire et pérenniser, pour chaque projet éolien ou solaire, un modèle économique compétitif

Dès l'identification cartographique des zones potentielles de projet, Eolise applique une série de critères exigeants pour garantir la qualité, la pérennité et la compétitivité du projet. Si les projets ne répondent pas à ces exigences, alors ils sont abandonnés. Ces critères, sous forme d'une grille de décision, sont différents s'il s'agit d'un projet éolien ou solaire. Il peut s'agir de la distance pour le raccordement ou de l'éloignement des zones sensibles pour la biodiversité (pour les projets éoliens). Pour les projets solaires, des paramètres comme l'historique des sols (dégradés ou non), le lien avec le(s) propriétaire(s) du terrain ou l'insertion paysagère sont notamment examinés.



Parc photovoltaïque de Pouzioux Solaire (en phase chantier)

NOS RÉSULTATS

- Le développement de vingt projets éoliens et de onze projets solaires, qui ont été lancés ces dernières années, s'est poursuivi.
- Le développement de six nouveaux projets photovoltaïques a été lancé depuis septembre 2024.
- Un projet solaire, dont le développement est terminé, est en cours de construction.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Lancer 5 nouveaux projets par an (photovoltaïque ou éolien)



Photomontage du Parc éolien du Pays blancois (en phase de développement)



Photomontage du Parc photovoltaïque de Cersay Solaire (autorisé)

Objectif 2

Concevoir des projets de moindre impact qui tiennent compte des enjeux locaux, dont la biodiversité, avec des mesures d'accompagnement adaptées et pérennes

Les énergies renouvelables contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et donc l'impact du dérèglement climatique sur le vivant, notamment sur la biodiversité. Le changement climatique est d'ailleurs une des cinq grandes menaces qui pèsent sur la biodiversité, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Cependant, puisqu'aucune construction humaine n'est sans conséquence, il convient d'agir également pour réduire les impacts des parcs éoliens et solaires sur leur environnement direct. La réglementation française est déjà très exigeante sur cet aspect, avec la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) qui s'applique à chaque projet dans le but de limiter les effets des projets sur leur environnement (en phase de construction, d'exploitation ou de démantèlement). Eolise souhaite s'engager et aller au-delà de cette réglementation, en tenant compte des enjeux locaux et en proposant des mesures d'accompagnement adaptées et pérennes.

1 Obtenir le label "Entreprise engagées pour la nature" de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Pour affirmer son engagement dans la préservation de la biodiversité et continuer d'améliorer ses pratiques, Eolise a rejoint le programme "Entreprise engagées pour la nature" de l'Office français de la biodiversité (OFB). Ce dernier, très encadré, implique la signature d'une charte de 10 principes communs, par la direction d'Eolise. Il exige ensuite la rédaction d'un plan d'action SMART, incluant des actions liées au cœur de métier et des actions volontaires complémentaires. Après un premier dépôt du dossier en novembre 2024, puis plusieurs mois d'échanges avec les services instructeurs de l'OFB, le plan d'action d'Eolise a été amélioré tout au long de l'année 2025, avant d'être validé en mars 2026. Ce plan d'action est établi sur une durée de quatre ans ; il sera soumis à un bilan de suivi intermédiaire dans un délai de deux ans.

NOS RÉSULTATS

- La signature de la charte des 10 principes communs de l'OFB par le Président d'Eolise en septembre 2024.
- Un plan d'action instruit puis validé par l'OFB.
- 4 actions engagées et reconnues par l'OFB, par exemple : exclure systématiquement les zones de projets potentielles situées en zone Natura 2000 et en ZNIEFF type 1 (et appliquer une zone tampon adaptée aux spécificités des espèces et aux types de projet).

NOTRE TRAJECTOIRE

- Établir un bilan intermédiaire vérifié par l'OFB, début 2028, qui fera l'objet d'une analyse technique.
- Prévoir un rapport de suivi final en 2030.



2 Proposer des partenariats avec les communes accueillant des projets, pour soutenir, mettre en place et pérenniser des mesures d'accompagnement adaptées au contexte local, favorables à la biodiversité ou porteuses d'une plus-value environnementale

Dans le cadre du développement de projets, Eolise propose aux équipes municipales de développer des mesures d'accompagnement, sous forme de partenariats, afin d'apporter une plus-value environnementale aux projets d'Eolise. Ces mesures sont proposées aux communes et discutées afin de s'intégrer au contexte local et à ses spécificités. Des réunions de travail et la signature de conventions de soutien permettent de valider ces initiatives.

NOS RÉSULTATS

- Deux projets proposés et soutenus, accompagnant le développement des parcs photovoltaïques : création d'un verger pédagogique à Saint-Georges-lès-Baillargeaux et soutien d'un marché de producteurs locaux à Jaunay-Marigny.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Proposer ces mesures pour 50% des projets développés d'ici à 2030.



Proposition de partenariat

3 Privilégier, dans la conception des projets, la variante d'implantation dont les impacts cumulés (biodiversité, paysager, acoustique, etc.) seront les plus faibles

Dans chaque dossier d'autorisation environnementale, Eolise étudie et présente des variantes d'implantation. Ces dernières montrent différentes options dans lesquelles les parcs éoliens ou solaires sont orientés, répartis ou organisés différemment. Le choix d'implanter 3, 4 ou 5 éoliennes sur la même zone, ou de couvrir 60%, 75% ou 90% d'un terrain de panneaux solaires n'aura pas les mêmes impacts cumulés sur la biodiversité, le paysage ou l'acoustique. Dans ses dossiers, Eolise présente systématiquement trois variantes d'implantation et sélectionne, en lien avec les bureaux d'étude spécialisés et le référent biodiversité d'Eolise, la variante d'implantation dont l'impact est le plus faible.



NOS RÉSULTATS

- 100% des projets ont suivi cette méthodologie.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Maintenir cette méthodologie existante sur l'ensemble des projets développés.

Photomontage d'un parc solaire

Objectif 3

Sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique, en prônant la sobriété et en proposant des circuits-courts énergétiques

Les réflexions collectives ont souligné le caractère « militant » du travail mené par Eolise. Ce constat, partagé par tous, se concrétise dans développement des projets d'énergies renouvelables. Ces derniers sont menés avec conviction, et en accord avec une vision de l'urgence climatique et énergétique partagée par l'équipe. C'est pour cela qu'Eolise mène un travail de sensibilisation des élus, des riverains ou des acteurs économiques de la région, afin de défendre des piliers incontournables de la transition énergétique, que sont par exemple les circuits-courts autour des projets d'énergie renouvelable, la sobriété énergétique et, plus globalement, la transition écologique.

1 Sensibiliser les élus et riverains des projets à l'intérêt des projets d'énergies renouvelables en général et des circuits-courts énergétiques, notamment via l'autoconsommation collective

Le cadre réglementaire en France permet, sous de nombreuses conditions, de proposer aux riverains des parcs éoliens et solaires d'autoconsommer l'électricité produite localement, à un tarif réduit. Ces opérations, sous la forme individuelle, sont connues de tous dans le cadre de l'autoconsommation via les panneaux solaires installés sur les toitures des maisons. Lorsqu'elles sont appliquées à des projets avec une production électrique bien plus importantes, ces opérations d'autoconsommation collective (ou « circuits-courts ») permettent à de nombreux riverains de profiter directement de l'implantation d'un parc près de chez eux. En rapprochant le consommateur de la production, ces opérations permettent, au-delà du bénéfice économique, de montrer aux riverains une image concrète et positive de la transition énergétique. Eolise fut un pionnier de l'autoconsommation collective autour d'une éolienne, avec des propositions menées près de La Rochelle (17) dès 2021. Ces projets ont malheureusement été refusés ; mais ce travail se poursuit, autour notamment de parcs solaires. Plusieurs projets ont été proposés aux élus locaux concernés par des parcs solaires et Eolise ambitionne de développer un projet pilote d'autoconsommation collective autour d'un parc photovoltaïque en développement, près de la zone d'activité du Futuroscope (86).

NOS RÉSULTATS

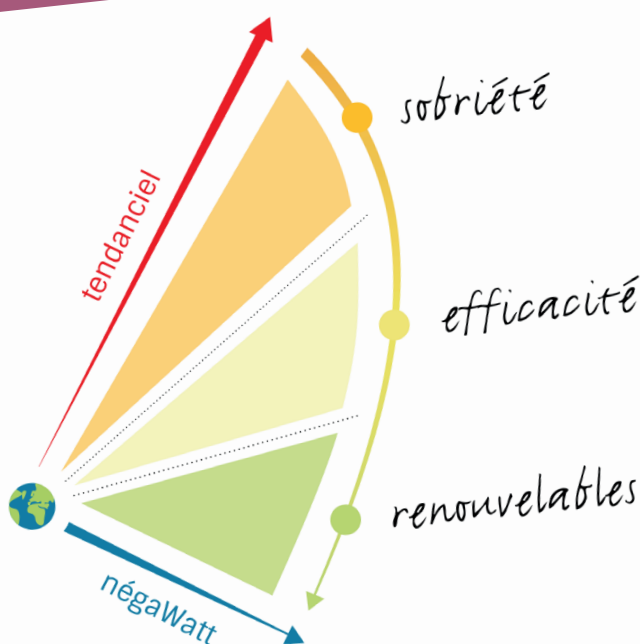
- Deux projets d'autoconsommation collective proposés aux élus sur la période concernée.
- Définition de l'objectif d'un projet pilote construit d'ici à 2030, pour lequel des démarches sont plus avancées : présentation auprès des élus et prises de contacts avec les principaux consommateurs autour du projet.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Pour le projet pilote, lancer la communication auprès des acteurs économiques consommateurs d'électricité fin 2026 ; obtenir l'autorisation administrative en 2028 et lancer les travaux en 2030.

2 Défendre la sobriété énergétique et soutenir les acteurs qui la promeuvent

Pilier indispensable de la transition énergétique telle que Eolise l'envisage, la sobriété énergétique a été très largement valorisée par le Gouvernement lors de la crise énergétique de l'hiver 2022. Cette dernière a pourtant été abandonnée dès la crise passée, et a d'ailleurs été perçue comme un choix subi par beaucoup. Elle est pourtant incontournable et doit être défendue et organisée, pour ne pas se transformer en précarité subie, mais pour devenir un choix de société permettant de limiter drastiquement notre consommation et nos dépendances aux énergies fossiles. C'est pour cela qu'Eolise a choisi de défendre ce sujet et les acteurs qui la promeuvent, notamment en soutenant des acteurs associatifs comme Negawatt¹ en 2024 et Énergies renouvelables pour tous² en 2025.



©Association négaWatt - www.negawatt.org

NOS RÉSULTATS

- Une association soutenue financièrement chaque année : l'association Negawatt en 2024 et à l'association Énergies renouvelables pour tous en 2025.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Poursuivre chaque année cette action via le soutien aux acteurs de référence sur ce sujet et / ou en l'intégrant dans nos supports de communications liés aux projets.

La démarche négaWatt

3 Rencontrer régulièrement les élus locaux, acteurs économiques et la population du territoire pour promouvoir la transition écologique

La transition énergétique doit être l'affaire de tous. C'est pour cela qu'Eolise va à la rencontre des habitants mais aussi des acteurs économiques et institutionnels de son territoire pour faire la promotion des énergies renouvelables et de la transition énergétique au sens large. Eolise participe ainsi aux réunions des acteurs économiques du département ou de la région de Poitiers pour défendre la transition écologique (auprès du MEDEF de la Vienne, de l'Association Propuls, du Collectif des acteurs engagés de Grand Poitiers...). De même, Eolise a participé aux réunions de l'Assemblée climat de Grand Poitiers pour la co-construction du PCAET. Enfin, Eolise rencontre régulièrement les décideurs locaux (préfets, élus départementaux, etc.) en tant que représentant local de la filière des énergies renouvelables (Eolise étant le référent local de l'association France Renouvelables³).

NOS RÉSULTATS

- Quatre réunions de l'Assemblée climat en 2024. Parmi les quatre réunions auxquelles Eolise a pris part entre mars et décembre 2024, seule la dernière, datée de décembre, a eu lieu au cours de la période évaluée.
- Nombreuses réunions des acteurs économiques, en moyenne 4H / mois.
- 10% du temps de travail annuel du directeur général consacré au mandat de France Renouvelables, soit environ 160 heures par an.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Poursuivre la participation d'Eolise à ces réunions et proposer, dans le cadre de la participation au MEDEF et à Propuls, un atelier pour sensibiliser les chefs d'entreprise à la transition énergétique et à la sobriété.



ENJEU #4

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Grand Poitiers possède des potentiels importants en matière d'énergies renouvelables (ENR), pour produire localement chaleur et électricité. Elle ambitionne d'augmenter la part de la consommation totale d'énergie du territoire couverte par la production d'énergie verte d'ici 2030. **Cette production doit augmenter de 260% d'ici 2030 par rapport à 2015.**

➤ En lien direct avec le **Schéma Directeur des Energies**

AXE 1
ACCOMPAGNER DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES

Cet axe permet et facilite la participation citoyenne au développement des énergies renouvelables locales en mobilisant des leviers financiers et techniques adaptés. L'ensemble des actions engagées participe au renouvellement des imaginaires autour de l'énergie, fondés sur la sobriété des usages et l'entraide citoyenne.

Action 1
Investir dans les sociétés de projets de développement des énergies renouvelables

Action 2
Accompagner les partenaires de la société civile dans le développement d'énergies renouvelables

Action 3
Développer l'autoconsommation

 Eolise développe des projets d'énergies renouvelables sur le Grand Poitiers, et bien au-delà. Notre activité est contrainte ou favorisée par les documents d'urbanismes et PCAET. Pouvoir participer à la concertation du PCAET de notre territoire a été une expérience enrichissante et nous espérons que le résultat sera à la hauteur des ambitions affichées.

Baptiste WAMBRE - Eolise

22

Contribution au Plan Climat de Grand Poitiers

Objectif 4

Privilégier les partenariats, pour assurer une connaissance fine des enjeux et des retombées économiques sur le territoire

Implantée près de Poitiers, dans une position centrale par rapport aux projets qu'elle développe, la société Eolise met l'accent sur la proximité géographique et sur les partenariats locaux, afin d'assurer une meilleure connaissance du territoire concerné. Par ailleurs, les liens tissés avec les prestataires locaux, en particulier les experts (naturalistes, paysagistes, acousticiens, etc.) missionnés sur les projets, assurent des retombées économiques directes pour le territoire.

1 Développer exclusivement des projets dans l'ouest de la France, permettant une grande proximité entre les salariés et les zones de projets ; permettant aussi de tisser des relations avec les acteurs de terrain sur le temps long et de renforcer nos connaissances sur les spécificités des territoires

Le développement des projets éoliens et solaires locaux s'est poursuivi dans les départements suivants : Vienne, Deux-Sèvres, Charente-Maritime, Haute-Vienne, Indre, Maine-et-Loire, Corrèze. Parallèlement, des nouveaux projets ont été lancés dans le Lot (une personne ressource est basée dans le Lot pour assurer un suivi local). Le choix de restreindre le développement de projets dans ces départements répond à la volonté de préserver une démarche locale, qui permet aux salariés de se rendre facilement sur les zones de projet afin d'assurer un travail de qualité : rendez-vous réguliers avec les propriétaires et exploitants ; rencontres avec les élus locaux et présentations lors de conseils municipaux ; interactions avec les bureaux d'études et prestataires implantés localement. Ce choix de la proximité, pour des projets développés sur un temps long, permet de tisser des relations de confiance avec les interlocuteurs concernés par le projet et donc un développement très qualitatif.



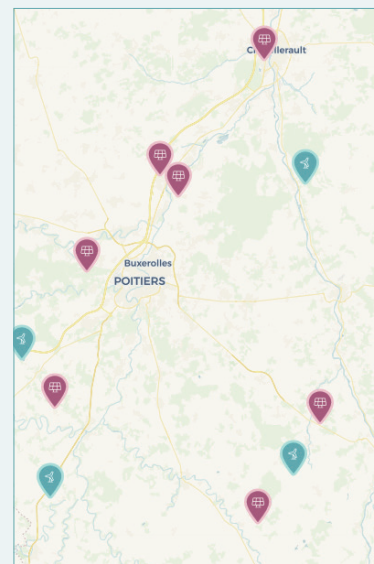
Porte-à-porte organisé dans le cadre d'un projet éolien

NOS RÉSULTATS

- Huit départements de l'Ouest de la France dans lesquels des projets éoliens et solaires ont été développés.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Poursuivre ce développement dans l'Ouest, avec un potentiel élargissement à d'autres départements de l'ouest d'ici à 2027-28 (Creuse, Charente, Dordogne, etc.).



Carte des projets localisés près de nos locaux

2 Collaborer prioritairement avec des prestataires et bureaux d'études locaux, implantés à proximité des zones de projet, pour mener les études sur les projets éoliens et solaires

Dans le cadre de la constitution des dossiers d'autorisation environnementale, Eolise sollicite systématiquement des prestataires et bureaux d'étude implantés à proximité des zones de projets, pour assurer une meilleure connaissance des zones étudiées (connaissance approfondie des spécificités locales sur la faune, la flore, le paysage, l'acoustique ou encore la topographie du terrain). Ces experts contribuent à la rédaction de l'état initial puis de l'étude d'impact, ce qui constitue une partie centrale des dossiers réalisés par Eolise. En sollicitant ces acteurs locaux, Eolise s'assure d'un travail de qualité, et apporte des retombées économiques sur les territoires étudiés.

NOS RÉSULTATS

- Au moins 75% des prestataires engagés pour apporter leur expertise aux projets sont implantés dans le département du projet ou un département limitrophe.
- Plus de 450 000 euros alloués aux prestataires locaux (honoraires pour les bureaux d'études spécialisés) lors de l'année 2025.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Poursuivre ce développement dans l'Ouest, avec un potentiel élargissement à d'autres départements de l'ouest d'ici à 2027-28 (Creuse, Charente, Dordogne, etc.).



Présentation des partenaires locaux sur le site eolise.fr

Objectif 5

Favoriser un cadre de travail épanouissant, en responsabilisant les salariés et en tenant compte de leurs valeurs et de leurs attentes

Les réflexions collectives ont montré que l'équipe salariée est convaincue du bien-fondé de l'action d'Eolise, en particulier du fait de son engagement environnemental, malgré un contexte extérieur parfois hostile aux énergies renouvelables. Ces valeurs fortes, affirmées par chacun, trouvent leur écho dans l'action quotidienne de la société et s'inscrivent dans un cadre de travail qui respecte les valeurs et attentes de chacun. Des formations et incitations financières ont ainsi été proposées sur les thématiques de la transition écologique et au-delà. Dans ce contexte, le management accorde une grande autonomie et confiance aux salariés pour la réalisation de leurs projets ; enfin, Eolise est engagée depuis 2024 dans une démarche de décarbonation, pour réduire l'impact de ses activités sur le climat.

1 Assurer une formation régulière de l'équipe aux enjeux de la transition écologique et au-delà

Des formations sur l'énergie et / ou le climat sont régulièrement proposées à l'équipe, pour assurer la montée en compétence de chacun sur des enjeux directement ou indirectement liés aux projets développés. Cinq formations individuelles ou collectives sur l'éolien, les liens entre énergies renouvelables et biodiversité ou sur la fresque des étapes humaines du changement ont ainsi été proposées entre septembre 2024 et décembre 2025. Parallèlement, une formation collective de deux jours a permis à l'ensemble de l'équipe d'obtenir une attestation de Sauveteurs Secouriste du Travail.

NOS RÉSULTATS

- Cinq formations permettant une montée en compétence sur les enjeux liés au climat et à l'énergie.
- Une formation sauveteur secouriste du travail de deux jours, adressée à toute l'équipe.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Proposer chaque année une formation collective sur ces enjeux



Formation et visite d'un parc solaire en juin 2025

2 Proposer régulièrement des nouveaux mécanismes pour encourager les salariés à s'impliquer dans la transition écologique

Les différentes formations et ateliers de sensibilisation aux enjeux climatiques, par exemple la fresque du climat, ont encouragé la mise en œuvre de solutions pour réduire l'impact environnemental des salariés d'Eolise. Pour les transports, notamment les trajets domicile-travail, le forfait mobilité durable a été instauré en 2024, afin d'encourager financièrement les alternatives à la voiture individuelle. De même, Eolise participe chaque année au challenge de la mobilité organisé par Grand Poitiers, afin d'inciter chacun, pendant 15 jours, à venir au bureau sans sa voiture (et surtout le pérenniser le reste de l'année). Enfin, pour limiter ces trajets, le télétravail est autorisé, à raison d'une journée par semaine. Concernant l'alimentation et son impact sur le climat, l'équipe d'Eolise a mis en place des repas végétariens toutes les deux semaines, au cours desquels un salarié cuisine pour l'ensemble de l'équipe un repas 100% végétal.

NOS RÉSULTATS

- 90 % des salariés éligibles bénéficient du forfait mobilité durable
- 100 % des salariés ont participé au challenge de la mobilité
- 100 % des salariés ont participé aux repas végétariens
- 100 % des salariés bénéficient d'une journée de télétravail par semaine.

NOTRE TRAJECTOIRE

- Ces initiatives vont être pérennisées et pourront être élargies en fonction des opportunités



Le challenge de la mobilité 2025

3 Assurer un management horizontal, garantissant une grande autonomie et une responsabilisation des salariés, et autorisant des horaires de travail qui permettent de pratiquer une activité sportive dans la semaine (lors de la pause méridienne par exemple)

L'autonomie des salariés est assurée par la direction, via un management horizontal qui permet à chacun d'organiser son temps de travail en fonction de ses contraintes, dans le respect de la réalisation de ses missions et de ses objectifs. Depuis 2024, plusieurs salariés aménagent ainsi leurs temps de pause pour pratiquer une activité sportive près du bureau.

NOS RÉSULTATS

- 70 % de salariés aménagent leur temps de travail ou de pause pour le sport

NOTRE TRAJECTOIRE

- Ces aménagements vont être pérennisés



Eolise, équipe sportive

4 En accord avec les engagements et convictions des salariés, engager des démarches concrètes et robustes pour évaluer et réduire l'impact carbone d'Eolise

L'ambition d'Eolise est d'être une entreprise exemplaire dont les engagements sont en adéquation avec ceux de l'équipe. C'est dans cette dynamique qu'un bilan carbone® a été réalisé en 2024 (sur l'année de référence 2023) et qu'une démarche de décarbonation a été engagée (via le programme Diag décarbon'action de BPI France et le programme ACT Pas-à-Pas de l'Ademe). Ce travail très long et complet a permis d'évaluer l'impact carbone de la société, évalué à 70 tonnes de CO2 sur l'année 2023, en considérant les émissions directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3). Puis d'engager des premières actions de réduction des émissions, dans la perspective d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Plan de transition

4

C'est l'objectif de réduction des émissions relatives de GES que s'est fixé Eolise pour 2030.

- 37%

THÉMATIQUES	PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES
 PILOTAGE	• Construire un tableau de bord climat • Charte d'achats responsables
 ÉCO-CONCEPTION	• Relocaliser l'approvisionnement
 SOUS-TRAITANT	• Passage au véhicule électrique pour les prestataires • Réduction des déplacements des prestataires
 DÉPLACEMENTS	• Augmenter les visios • Passage à 2 jours de télétravail par semaine • Passage en full électrique pour la flotte de véhicule • Charte mobilité durable
 LOGISTIQUE	• Décarbonation et végétalisation des déjeuners • Réduction des impressions papier
 EXEMPLARITÉ	• Mener des actions de sensibilisation • Ouvrir un chantier participatif

NOS RÉSULTATS

- Un bilan carbone a été réalisé en 2024 (70 tonnes de CO2 eq ont été comptabilisées pour l'année 2023).
- Démarche Décarbon'action puis le programme ACT Pas à Pas lancée en mai 2025. Ces deux initiatives ont permis de lancer des premières actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'Eolise, notamment en réduisant le nombre de mâts de mesure de vent, ou en passant de 1 à 2 véhicules électriques (sur un total de 3).

NOTRE TRAJECTOIRE

- Objectif 2030 : -37% d'émissions de CO2.
- Définir, d'ici fin 2026, des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour tracer une trajectoire compatible 2050 compatible avec l'accord de Paris sur le climat.

Le plan de transition d'Eolise, suite au bilan carbone

Qu'est ce qu'une entreprise à mission ?

Une entreprise à mission est une entreprise qui choisit de donner un sens juridique à son impact en inscrivant une raison d'être sociale ou environnementale directement dans ses statuts, aux côtés de son objectif lucratif. Issue de la loi PACTE de 2019, cette démarche engage l'entreprise à poursuivre des objectifs précis qui dépassent la simple recherche de profit. Pour éviter le simple affichage, l'exécution de ces engagements est suivie au quotidien par un comité de mission interne (ou un référent de mission). La crédibilité du dispositif repose sur l'intervention d'un organisme tiers indépendant, qui vient vérifier sur le terrain, tous les deux ans, que les actes traduisent bien les paroles.

NOTES ET RÉFÉRENCES

¹ L'association négaWatt est un collectif d'experts français qui promeut une transition énergétique reposant sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables. Fondée en 2001, elle élabore des scénarios prospectifs détaillés démontrant la faisabilité technique et économique d'une France 100 % renouvelable à l'horizon 2050. L'organisation mène un travail de plaidoyer et de décryptage technique auprès des décideurs politiques, des acteurs économiques et du grand public pour orienter les politiques publiques.

² Créée en 2023, Énergies renouvelables pour tous est une association loi 1901 réunissant une cinquantaine d'experts, ingénieurs et scientifiques. Elle milite activement pour le respect des objectifs de déploiement des énergies propres et le levage des freins réglementaires en France.

³ France Renouvelables (anciennement France Énergie Éolienne) est l'association professionnelle porte-parole de la filière des énergies renouvelables électriques en France. Elle rassemble plus de 360 entreprises et acteurs de l'éolien, du solaire photovoltaïque et du stockage d'électricité. Son rôle principal est de représenter et défendre les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics, des élus et des collectivités localement et nationalement. Enfin, l'organisation formule des propositions réglementaires et économiques concrètes pour accélérer la transition énergétique et la décarbonation du mix électrique français.



EOLISE

Eolise

3 av. Gustave Eiffel
86 360 Chasseneuil-du-Poitou
05 49 38 88 25

www.eolise.fr



linkedin.com/company/eolisesas

Rédaction : Simon Coquillaud
Publication : Octobre 2026

